



**Le p'tit thénezéen
novembre 2021**



www.thenezay.fr

Edito

Nous voici presque arrivé à Noël, nous retrouvons le plaisir de nous rencontrer, avec quelques conditions sanitaires bien entendu, mais je pense que la joie de se retrouver est plus importante que ces contraintes de pass sanitaire.

Nous avons fait l'inauguration de notre maison de santé, le 23 octobre, alors que nos praticiens ont déjà pu recevoir leur patientèle depuis presque un an.

Un conseil municipal de jeunes a été installé, il se compose de 12 jeunes (10 filles et 2 garçons) du CE2 à la 6^{ème}. Vous verrez plus loin dans ce journal le soir où nous les avons intronisés. Nous ne manquerons pas de les inviter à certaines de nos manifestations et de répondre à leurs demandes et questionnements concernant une vie communale comme celle de Thénézay. Ils savent que nous ne pourrons pas répondre à tous leurs desideratas, cela se fera avec une discussion et explication, mais il est évident que nous avons besoin de les consulter et de savoir quelles sont leurs attentes, ce sont eux «l'avenir».

Également, je voudrais mentionner ici, une demande, suite à une interpellation des sapeurs-pompiers. Nous avons besoin de nouvelles recrues, notre centre est souvent sollicité, malheureusement, et ils répondent vraiment dans la rapidité, mais aussi dans l'humain. Par ces quelques lignes, je viens vous solliciter vous qui habitez Thénézay, pour rejoindre l'équipe déjà existante, une formation vous sera proposée et ainsi vous pourrez grossir l'ensemble de nos équipes volontaires à qui je rends hommage pour leur dévouement.

Enfin, je suis heureuse de vous dire que nous allons avoir notre marché de Noël, les 27 et 28 novembre, je remercie EPAT, qui s'investit encore plus, suite à ces 2 années passées où ils n'ont pu proposer une activité festive sur notre commune.

Nous avons pu retrouver aussi nos concitoyens, de 66 ans et plus, autour d'un goûter, le 23 octobre, animé par Joël DIDRICK.

Ce qui nous a rempli de joie, c'est de revoir certains de nos résidents de l'EHPAD, heureux de sortir un peu, de retrouver des personnes qu'ils ont connues lorsqu'ils étaient autonomes chez eux, de se remémorer des moments précis et surtout de les voir sourire et rire, nous a réchauffé le cœur.

Nous mettons également en place, dans les locaux actuels de la Poste situés 8 Bis Cité Rondier, une Agence Postale Communale et une Maison France Services. Vous trouverez plus de précisions dans les pages suivantes.

Cette revue est la dernière de cette année, nous en profitons donc, avec nos jeunes élus, pour vous souhaiter un très bon Noël et surtout une très bonne année 2022, que celle-ci vous apporte le meilleur.

Le Maire,
Chantal CORNUAULT-PARADIS

SOMMAIRE

Vie Municipale	P 3-5
Inauguration	P 5
Travaux des commissions	P 6-11
Urbanisme	P 11
Bibliothèque Municipale	P 12
Zoom	P 13
État-Civil	P 13
Jeunes et Moins Jeunes	P 14-15
EMA	P 14
EGR	P 15
Vie Associative	P 15-19
Amicale Pompiers	P 15
Familles Rurales / Echos de scène	P 16
EPAT / Ecole de Musique	P 17
AGR / Moto Club / ACCA	P 18
ESPT / Tennis	P 19
Regard sur la CCPG	P 20
Informations	P 21-22
Les Thénézéens ont la parole	P 22
Le Thénézéen Citoyen	P 23
Dates à retenir	P 23
Calendrier OM/DEM	P 24



DÉPART À LA RETRAITE DE JEAN-MARIE REVAULT



Une sympathique réception a eu lieu à la Mairie pour fêter le départ à la retraite de Jean-Marie REVAULT. Effective depuis le 1^{er} Mai les circonstances sanitaires ont empêché de se réunir. C'est donc avec quelques mois de retard que Jean-Marie a été distingué. Chantal CORNUAULT-PARADIS, Maire, a retracé sa carrière qui fut linéaire : *«après un apprentissage à la Menuiserie PILLOT à LHOUMOIS, tu as intégré la Commune de*

Thénézay le 15 Avril 1982 et tu ne l'as plus quittée jusqu'en Avril 2021 ! Tu as connu 7 patrons : Fernand PETREAU qui t'a recruté, Jean de GAULLE, Marie-Laure DOUCET, Gilbert LASCOUT, Véronique CORNUAULT, Jackie PROUST et moi même.

Tu as su conduire avec efficacité ton équipe et une réelle complicité s'est nouée entre vous. Les élus qui se sont succédés ont apprécié tes conseils et surtout ta connaissance du terrain qui a souvent été très utile pour régler des problèmes ou atténuer des conflits avec des administrés. Tu as toujours été un vrai professionnel et tu as agi avec pragmatisme». Jackie PROUST, ancien Maire et Jean-Louis PINEAU, Adjoint aux Bâtiments ont abondé dans ce sens et ont surtout insisté sur sa grande disponibilité pendant toutes ces années.

Jean-Marie a remercié les élus, les agents et a indiqué que *«39 ans ça passait très vite !»*.

Les agents et élus ont remis une cagnotte et Chantal CORNUAULT-PARADIS a remis un bon pour un vol en mongolfière pour Jean-Marie et son épouse Isabelle au nom de la Mairie de Thénézay.

INCORPORATION DE BIENS SANS MAÎTRE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Les biens cadastrés AO n°59, d'une superficie de 279 m², AO n°97 d'une superficie de 719 m², AO n°124 d'une superficie de 39 m² sis Lieu-dit «La Boissière», n'ont pas de propriétaire connu à ce jour et les taxes foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans ou ont été acquittées par un tiers. Cette situation a été constatée par arrêté en date du 10 novembre 2020, lequel a fait l'objet d'un affichage en mairie, d'une notification à Monsieur le Préfet, d'un affichage sur la propriété. Un délai de 6 mois s'est écoulé depuis l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité précitées sans qu'aucune personne ne se manifeste pour revendiquer dans le domaine communal. Le conseil municipal décide d'incorporer les parcelles concernées dans le domaine privé de la Commune.

CRÉATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICES Candidature de la Commune de Thénézay

Mise en place d'un réseau France Services pour permettre aux administrés de procéder aux principales démarches administratives du quotidien, dans un lieu unique.

Trois objectifs ont été définis pour le réseau France Services :

- une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents,
- une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement en un même lieu, physique ou itinérant, des services de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales afin de lutter contre l'errance administrative et apporter aux citoyens une réponse sur place, sans avoir à les diriger vers un autre guichet,
- une qualité de service substantiellement renforcée avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services homogène dans l'ensemble du réseau France Services.

De nouvelles implantations France Services sont prévues là où sont les besoins, prioritairement dans les cantons ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Le réseau France Services doit proposer une offre garantie de service sous la forme d'un accueil et d'un accompagnement aux démarches assurés par au moins deux agents présents en permanence. Ces agents polyvalents France Services bénéficieront d'une formation renforcée assurée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Le bouquet de services devant être présents doit répondre à ces items :

- formation, emploi et retraite (je prépare ma retraite, je cherche un emploi, je suis affilié MSA...),
- justice (je fais face à un litige ou un conflit),
- prévention santé (je cherche à rembourser mes soins, je suis en situation de handicap, je prends soin de ma santé...),
- budget (je déclare mes impôts, je connais des difficultés financières, je fais face à un litige de consommation...),
- état civil (je perds un proche, j'établis mes papiers d'identité, je donne naissance...),
- logement, mobilité et courrier (je me déplace, je gère mon énergie, j'ai besoin de service postal, je cherche une allocation logement...).

Tous les partenaires offrant ces services peuvent être présents dans la structure :

- en désignant des référents locaux facilement joignables, pour assurer la résolution des cas les plus complexes sans que l'usager ait à se déplacer dans un autre guichet (critère impératif conditionnant la labellisation France Services),
- en faisant réaliser par leurs agents des permanences physiques au sein des structures France Services,

- en faisant réaliser par leurs agents des rendez-vous en visio-conférence, permettant à l'usager d'obtenir, depuis le point France Services, un accompagnement sur les démarches les plus complexes.

Toutes les implantations France Services devront être équipées d'un dispositif de visio-conférence d'ici à 2022. Le conseil municipal acte la candidature de la Commune pour la mise en place d'une Maison France Services.

VERSEMENT SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Association UNC-AFN

La traditionnelle vente du bleuet de France sur la voie publique n'a pu avoir lieu lors des cérémonies commémoratives 2020 et 2021, annulées en raison de la crise sanitaire de la COVID-19. L'Association a donc fait part d'une demande de subvention exceptionnelle auprès de la mairie.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à l'Association UNC-AFN Thénézay, Aubigny, Pressigny.

SALON DE COIFFURE/CABINET ESTHÉTICIENNE Contrat de location

Mme Le Maire propose au conseil municipal les loyers suivants :

- coiffeuse : 500 € loyer mensuel, payable au terme à échoir,
- esthéticienne : 200 € loyer mensuel, payable au terme à échoir.

La date effective des contrats de location sera applicable à compter du 15 juillet 2021 ainsi que les charges mensuelles (électricité, eau, chauffage).

Cette somme sera approximative et à minima, une réactualisation sera faite en fin d'année.

ASSOCIATION DE CHASSE

Par une convention de mise à disposition avec la Commune, l'association de chasse va pouvoir utiliser la salle de réunion située dans le bâtiment sis 49 rue Saint Martin.

Ce bâtiment est actuellement mis à disposition à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine depuis le 1^{er} janvier 2020. Un avenant à la convention a été réalisé entre la Commune et la CCPG.

ÉCOLE PRIMAIRE GERMAIN RALLON / ÉCOLE MATERNELLE AUGUSTINE FOUILLÉE

Mme le Maire informe l'assemblée que suite à la demande de Madame l'inspectrice de l'Education Nationale, il est demandé à la Commune d'approuver la fusion des écoles élémentaire et maternelle pour aboutir à une structure unique, donc une seule direction.

Elle ajoute qu'une classe de maternelle ferme, au vu du nombre d'élèves inscrits pour la rentrée 2021-2022.

Le conseil municipal approuve la fusion des écoles Germain Rallon et Augustine Fouillée à compter de la rentrée 2021-2022.

Suite à l'interrogation de plusieurs conseillers, Mme Le Maire, par ailleurs vice-présidente de la CCPG en charge des affaires scolaires, informe le conseil que des travaux sont actuellement effectués dans des locaux de Germain Rallon pour dégager une salle de motricité.

La bibliothèque est déplacée. De plus, la toiture des salles de classe va être réparée. Aux vacances de la Toussaint, un modulaire sera supprimé suite aux travaux de la salle de motricité pour la maternelle. Mme Le Maire rappelle que le Président a bien indiqué lors de la réunion publique effectuée juste après la fermeture d'Augustine Fouillée, «*qu'une construction ou reconstruction serait effectuée à Thénézay*», sans toutefois préciser de date, car toute cette opération dépend des possibilités financières de la CCPG.

Les conseillers demandent une vigilance particulière sur ce sujet. Enfin, aucune décision n'est encore prise par la CCPG concernant l'ancien bâtiment.

CONSTITUTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES (CMJ)

Madame Le Maire rappelle que le conseil municipal de Jeunes (CMJ) émane d'une volonté politique locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de leur commune et de leur permettre ainsi de proposer des actions encouragées par des jeunes.

La création d'un conseil de jeunes s'inscrit dans une dynamique citoyenne, où la participation des jeunes à la vie démocratique de la Commune prend toute sa mesure.

Le nombre de sièges au CMJ sera fixé en fonction du nombre de candidatures avec un minimum de 5 conseillers et un maximum de 15, il s'agit d'élèves allant du CE2 (en primaire) à la 5^{ème} (au collège).

La durée du mandat est fixée à 2 ans.

Le conseil municipal décide :

- d'accepter la création d'un CMJ à Thénézay,
- d'approuver la charte de fonctionnement du CMJ,
- de préciser que la mise en place du règlement intérieur sera déterminée par les jeunes, en collaboration avec la commission jeunesse, et avec l'aval des élus.

SÉOLIS PRESTATIONS TRAVAUX DE SÉCURITÉ – ENTRETIEN – MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La proposition technique et financière comprend :

Mise à niveau sécuritaire	877,50 €
Forfait IRIS (Gestion au quotidien du parc) (Contrat de 4 ans soit 28 299.41 € HT)	7 074,85 €
Mise à niveau règlementaire (Changement de 30 lanternes LED sur support commun) (1 lanterne LED sur mat)	16 914,75 €
Gestion des dossiers d'aides du SIEDS	Offert

Il sera également déposé une demande d'aide au SIEDS, à hauteur de 70 % sur le matériel.

La somme éligible est de 9 650 € HT environ, ce qui représente une aide de 6 755 €.

Le conseil municipal accepte le renouvellement de l'offre IRIS.

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Suite à la démission de Kévin BAYLE, pour raisons professionnelles, c'est Marie-Pierre GUILBAULT, élue le 15 Mars 2020, sur la liste complémentaire, qui est installée.

CITÉ DES LILAS / CITÉ DES ORMEAUX

Habitat 79, propriétaire des locaux, a effectué un changement du mode de chauffage passant du fioul au gaz. Du fait d'une isolation précaire, les factures de gaz sont exorbitantes. Le CCAS est ainsi très souvent sollicité pour aider au paiement de ces factures. La société Primagaz a récemment coupé la fourniture du gaz à un foyer dont l'occupante venait d'accoucher. Malgré l'intervention de plusieurs associations et de la Mairie, le gaz est toujours coupé.

Une pétition des habitants est en cours et sera transmise au bailleur. Le conseil propose une rencontre avec la presse afin de faire connaître les pratiques du fournisseur et les manquements du bailleur concernant les travaux d'isolation.

INAUGURATION MAISON DE SANTÉ

LA MAISON DE SANTÉ INAUGURÉE !



La maison de santé, mise en service en janvier 2021, ne pouvait pas être inaugurée plus tôt à cause de la situation sanitaire. C'est maintenant chose faite depuis ce samedi 23 octobre. Chantal CORNUAULT-PARADIS, Maire, son Conseil Municipal et le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont, enfin, pu accueillir diverses autorités pour couper le ruban tricolore.



TRAVAUX DES COMMISSIONS

COMMISSION JEUNESSE, LOISIRS, CULTURE

Après avoir présenté le fonctionnement d'un conseil municipal de jeunes dans les classes de CE2, CM1, CM2 et au collège, la commission a donné rendez-vous aux jeunes le samedi 19 juin au stade pour distribuer les dossiers de candidatures. Cette rencontre a été surtout un temps d'échange et de réflexion sur des actions ou projets à mettre en place.



Rencontre
avec les jeunes



12 jeunes ont fait campagne pour l'élection du CMJ

Liste des candidats au Conseil Municipal des Jeunes
**"Améliorons Thénézay,
pour une ville qui plaît aux jeunes"**

- Adèle ANTUNES, 6^{ème}
- Noéline BERGER MITERNIQUE, CM1
- Félicie BOUHET, CE2
- Calliste CRAND, 6^{ème}
- Antoine DIJOUX, 6^{ème}
- Cassie ETOURNEAU, 6^{ème}
- Jade ETOURNEAU, 6^{ème}
- Lanna GUICHARD, CM1
- Mady MEUNIER, CM2
- Loéline NESPOUX, CM2
- Marcellin RICHARD, CM2
- Salomé RIDOUARD, CM1



Déroulement des élections

Tous les enfants scolarisés du CE2 à la 3^{ème}, quelle que soit leur commune de résidence, ont eu la possibilité de voter.

Le scrutin s'est déroulé :

- Vendredi 24 Septembre et Lundi 27 Septembre au collège
- Lundi 27 Septembre à la Mairie et à l'école Germain Rallon



Le dépouillement s'est tenu Lundi 27 Septembre à 18h en public à la Mairie de Thénezay. 213 jeunes électeurs ont pris part au vote soit 89% de participation.

La liste "Améliorons Thénezay, pour une ville qui plaît aux jeunes" a été élue avec 117 voix soit 55% des suffrages exprimés.



Installation du Conseil Municipal de Jeunes

Mme le Maire a installé le Conseil Municipal des Jeunes Vendredi 15 Octobre à 18h30 en présence de quelques membres du conseil des adultes et de la commission jeunesse.

Avant de passer à l'élection du Maire et de ses adjoints les jeunes ont rappelé leurs motivations et les projets qu'ils aimeraient mettre en place. Les thèmes du sport, de l'environnement, des loisirs ont principalement été évoqués.

Ont été élu :

Adèle ANTUNES, Maire du CMJ (en 6^{ème} au collège Jean de La Fontaine)

Marcellin RICHARD, 1^{er} adjoint (en CM2 à l'école Marie Antoine)

Mady MEUNIER, 2^{ème} adjointe (en CM2 à l'école Germain Rallon)



1^{er} adjoint
Marcellin RICHARD



Maire
Adèle ANTUNES



2^{ème} adjointe
Mady MEUNIER

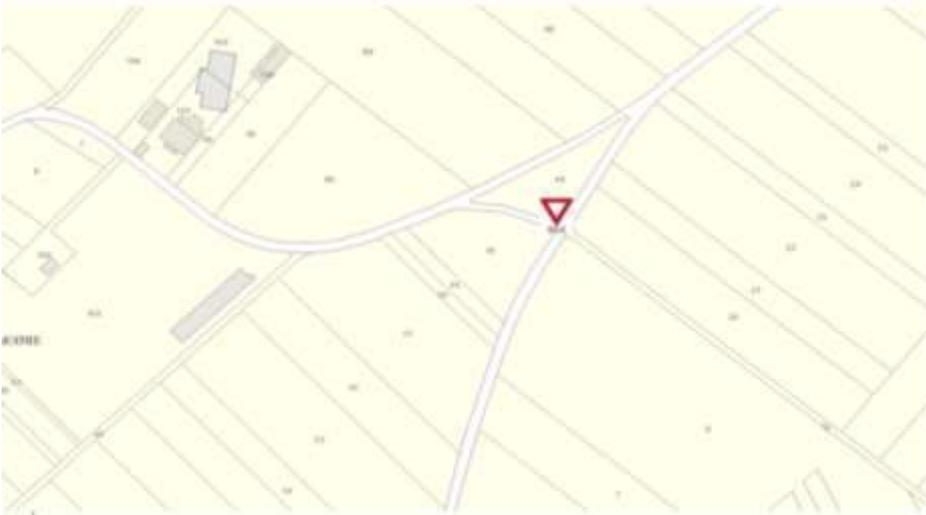
Les jeunes élus ont reçu leur écharpe tricolore ainsi qu'une sacoche comprenant un guide du jeune citoyen, un badge, un crayon, une clé USB.



TRAVAUX DES COMMISSIONS

COMMISSION VOIRIE

- Mise en sécurité de la voie d'accès à la route de Craon par panneaux «cédez le passage».



- Réfection du mur sur le parvis de l'Eglise suite à l'incendie d'un véhicule.



- Débernage et curage de fossés mi-octobre à «La Brelutière», «La Challerie» «route du Peux à Brassais» et «route de Marsais».

Prévisions fin d'année :

- Réfection d'un chemin à La Moinie,
- Travaux d'aménagements sécuritaires aux entrées de bourg.

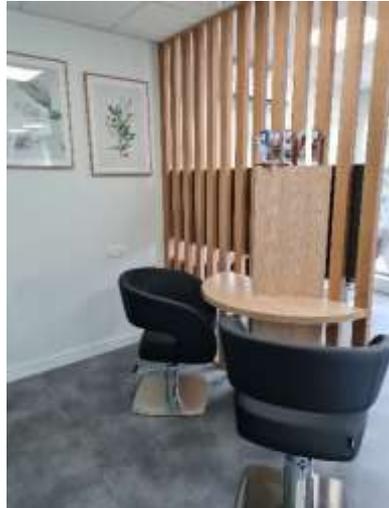
TRAVAUX DES COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS

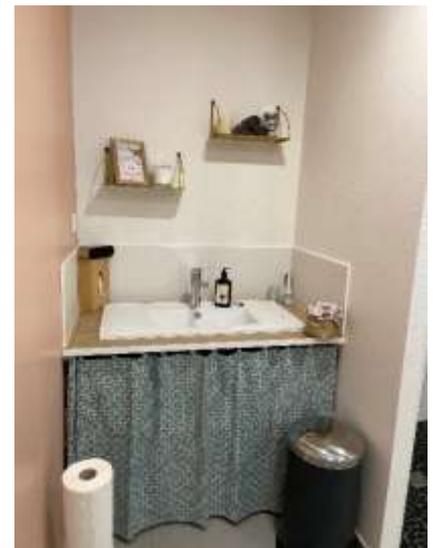
Salon de coiffure et Institut de beauté

Les deux pôles sont en fonction depuis le 15 juillet.

SALON DE COIFFURE



INSTITUT DE BEAUTÉ



Poste – Agence Postale – Maison France Services

Quelques échéances :

- Fermeture de la Poste du 16 novembre au 05 décembre.
- Ouverture de l'Agence Postale le 06 décembre.
- Ouverture de la maison France Services à partir du 03 janvier.
 - o Deux agents à votre disposition.
 - o Formations ponctuelles de novembre à janvier pour les deux agents de manière simultanée.

Aménagement intérieur :

- Plan ci-contre issu des services techniques de la Poste.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fonctions :

France services

- C'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.
- Un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.
- Les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.
- Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.
- En complément des démarches administratives, la France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Agence postale communale

- Accueil et prise en charge de la clientèle pour la vente, le conseil relatif aux différents services proposés par l'agence postale communale et notamment :
 - o l'envoi des courriers simples et recommandés, des colis,
 - o opérations financières retraits d'espèces, versements d'espèces et de chèques,
 - o opérations commerciales pour les produits courriers proposés par La Poste,
 - o information sur les services disponibles en bureau de poste.

Partenaires «France service»

- L'état et ses partenaires sont à vos cotés via notre personnel qui permettra d'assurer le lien entre vous et les différents organismes.



Planification - Ouverture :

Les plages horaires définies ci-dessous doivent permettre une utilisation optimale des services, si toutefois celles-ci s'avèrent peu pertinentes elles seront adaptées aux besoins de la population.

Horaires d'ouverture :

- Du Mardi au Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
- Samedi de 9h à 12h



Horaires d'ouverture :

- Lundi de 13h30 à 16h30,
- Du Mardi au Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



URBANISME

Dès le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://gnau-sieds.operis.fr> ou via le site internet de la commune www.thenezay.fr.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'aurez donc plus besoins de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, les relations avec l'administration seront ainsi simplifiées et accélérées.

Cependant, il sera toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie, mais les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

- déposer son dossier en ligne à tout moment,
- éviter les erreurs de saisies avec l'assistance en ligne,
- économiser les frais d'impression et d'affranchissement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service URBANISME de votre mairie.

Il y a plein de bonnes raisons de passer à la BiB



★ Emprunter des **livres**, bien sûr : avec une offre variée et adaptée à tous les âges et tous les goûts

Mais aussi...

★ Accéder à des **ordinateurs** librement et gratuitement aux horaires d'ouverture

★ Utiliser la **grainothèque** pour prendre et déposer gratuitement vos graines de légumes et de fleurs



★ Participer aux **animations** proposées pour tous les âges :

- autour de la lecture : bébés lecteurs, heure du conte, lecture à voix haute, échanges de coups de cœur, comité lecture
- autour d'activités de loisirs : cartonnage, vannerie, créations en papier, en laine, réalisations de bijoux...
- autour du partage de savoirs : sophrologie, naturopathie, réduction des déchets...



★ **Passer un moment** calme, échanger, créer, flâner, rencontrer, découvrir, partager...

Il y a également des services accessibles depuis chez vous !

★ Un **catalogue en ligne** <https://bibliotheque-thenezay.fr/> qui permet de visualiser à distance tous les documents présents à la BiB, voir les dernières nouveautés, faire des réservations...

★ Des **ressources numériques** avec un accès gratuit à des livres numériques, de la presse en ligne et une plateforme d'autoformation (par le biais de la Médiathèque Départementale)

★ Le **BiBlio'drive** qui vous permet de gagner du temps en réservant vos documents à l'avance



sophrologie

À noter dans vos agendas :

- Mercredi 1^{er}/12, 14h : **atelier Cartonnage** (dès 11 ans, sur inscription)
- Samedi 11/12, 11h : **Heure du Conte** avec un kamishibai (pour tous)
- Mercredi 15/12, 11h : **Lisons à voix haute** (à partir de 15 ans)
- En novembre et décembre aux heures d'ouverture : **Tricotons avec les doigts** (pour tous dès 6 ans)



Les animations sont gratuites et ouvertes à tous, inscrits à la BiB ou non

Les horaires : le Mercredi 10h-12h et 14h-18h
& soit le Vendredi, soit le Samedi 9h-12h

Contact : Caroline au 05.49.63.19.56
bibliotheque.thenezay@gmail.com

NOTRE BiBliothèque
de Thenezay



ZOOM : COMMERCES -ARTISANAT -SERVICES

LA COIFFEUSE ET L'ESTHÉTICIENNE DANS DES LOCAUX FONCTIONNELS COMMUNAUX



Le 23 novembre 2012 Aurore Thomas a ouvert un salon de coiffure dans des locaux communaux à Chalandray (Vienne), elle a ouvert un second salon à Thénézay le 28 août 2018. Sous la dénomination «Ambiance Coiff' Aurore», les deux structures emploient, globalement, neuf salariées.

Alexina Verger dirige un centre de soins esthétiques et de bien être sous l'enseigne «le Boudoir des sens», elle emploie deux salariées. À Chalandray, l'équipe travaille en collaboration dans le même corps de bâtiment et à Thénézay au sein du salon de coiffure loué à un particulier.

Trop petit : le salon de Thénézay affiche 60 m², il était devenu trop exigü. La solution est venue de la commune thénézéenne qui a acheté un local commercial, 10 bis, place de l'hôtel de ville, réalisant la mise aux normes, l'agencement intérieur et les menuiseries extérieures,

Ambiance Coiff' Aurore et Le Boudoir des sens ont assuré les peintures et les revêtements de sols.

Depuis le 15 juillet le salon de coiffure et le centre de soins sont installés dans ces nouveaux locaux de 150m². Le personnel est ravi de travailler dans un univers fonctionnel divisé en plusieurs espaces : coupe hommes et barbe, couleurs et mèches, coupes femmes et enfants etc.

Ambiance Coiff Aurore continue le service de vente en ligne de produits, mis en place pendant le confinement.

Quant à Alexina Verger, elle peut maintenant assurer tous les soins grâce à la douche qui a été aménagée.

Ambiance Coiff' Aurore paiera un loyer mensuel de 500 € à la commune et le Boudoir des sens 200 €.

Contact : «Ambiance Coiff' Aurore» : tél : 05 49 53 68 05 à Chalandray et 05 49 64 93 90 à Thénézay et «Le Boudoir des sens» : tél. 05 49 45 81 90 à Chalandray et 06 36 48 51 01 à Thénézay.



Aurore Thomas (à droite) avec Virginie employée au salon



Alexina Verger dans sa nouvelle salle de soins

(Texte et photos "Le Courrier de l'Ouest")



ÉTAT - CIVIL DU 22 MAI AU 25 OCTOBRE 2021

NAISSANCES :

Maïa CRAND	29 Mai
Romy POINDESSAULT	20 Juillet
Lény CHABAUTY	3 Août
Emi CHIAH	23 Août
Léa HOANG	8 Octobre

«Et d'autres qui n'ont pas souhaité paraître»

DÉCÈS :

Rose AYRAULT	30 Mai	Bernard MASSICOT	3 Août
Guy LAURENTIN	10 Juin	Guy BOULIN	11 Août
Henri MARTIN	12 Juin	Renée TRIBERT	26 Août
Mireille OGUÉ	13 Juin	Jean-Luc CHARRON	2 Septembre
Monique MILLÉRIOUX	14 Juin	Colette BICHOT	3 Octobre
Suzanne RAMBAULT	25 Juin	Madeleine GOYAULT	11 Octobre
Jean-Daniel ALLEMOZ	28 Juillet	Roland GENTILE	14 Octobre
Christian BOITARD	28 Juillet	Teresa HOWES	15 Octobre
Jacques BABIN	30 Juillet		

À L'ÉCOLE MARIE ANTOINE

Comme chaque année, l'équipe éducative de l'école a pris le temps en ce jour de rentrée d'accueillir chaque famille. Le jeudi 2 septembre, parents et enfants se sont rassemblés sur la cour de l'école. Après un mot d'accueil, de présentation de l'année, par la cheffe d'établissement, les enfants ont été accueillis un par un pour rejoindre leurs camarades de classe. Un temps était laissé aux familles pour interpeler enseignants et personnel sur l'organisation, le déroulement de l'année,... avant l'entrée en classe.

Le thème de l'année est « le bonheur ». Dès le jour de la rentrée, les enfants se sont exprimés : « Quel est le bonheur du jour ? Quelle est la signification du mot bonheur ? ».

Première exposition sur le bonheur



En fin d'après-midi, les parents étaient invités à l'exposition éphémère sur le bonheur.



Quel bonheur ce temps musical !

Deux professeurs (école de musique de Airvault) ont animé un temps musical le 28 septembre dans deux classes (de la petite section au CE1)

Entre fous rires, écoute attentive des instruments (guitare et flûte traversière), création,... les enfants ont fortement apprécié ce moment !!

Merci pour cette découverte à la fois ludique et instructive !!

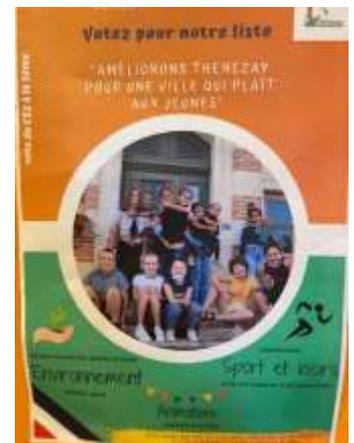
Vote des jeunes électeurs à la mairie.

Election du conseil municipal des jeunes



Lundi 27 Septembre, tous les élèves de la classe de CE2/CM se sont déplacés à la mairie pour procéder à l'élection du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Félicitations à tous les jeunes élus dont la mission consistera à réfléchir à la mise en place de projets afin d'améliorer la vie des jeunes sur la commune de Thénézay !



Pour contacter l'école Marie Antoine :

Tel : 07.49.49.39.22 / mail : ce.0790879B@ac-poitiers.fr

En route pour 2024 !

L'école Germain Rallon a été labellisée «génération 2024» en septembre dernier. Elle rejoint ainsi 41 autres écoles du département des Deux-Sèvres. Ce Label vient reconnaître le travail de développement du sport et des activités physiques mené par l'équipe enseignante depuis des années. En effet, l'école et son association sportive USEP promeuvent le sport auprès de tous les élèves depuis plusieurs années. Chaque année le rendez-vous de la journée nationale du sport scolaire (le 3^{ème} mercredi de septembre) est l'occasion de lancer l'année sportive de l'école. Divers partenariats avec les clubs et fédérations sportives permettent de proposer la pratique de sports variés tels que le rugby, le football, l'escrime ou l'escalade. Les élèves de cycle 3 participent régulièrement à des séjours sportifs à dominante cycliste. Les élèves de maternelle sont également concernés avec la participation chaque année au «printemps des maternelles». Le travail sur le «savoir nager» est proposé aux élèves de cycle 2 avec un module de 10 séances programmé chaque année durant les 3 années que compte le cycle.

Le soutien de la fédération USEP permet également de pratiquer des sports moins connus tels que le kinball ou le tchoukball. C'est également l'occasion de découvrir des disciplines paralympiques telles que la boccia, le torball ou le tir à la carabine laser.

La perspective de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 va fournir de nouvelles occasions de permettre aux élèves de découvrir la pratique du sport. L'école va poursuivre ce travail qui s'inscrit dans la durée et de nouvelles actions viendront ponctuer les habitudes déjà bien installées.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



3 Catégories d'engagement :

TOUTES MISSIONS

Donne accès à toutes missions d'urgence (incendie, opérations diverses, secours d'urgence à personne).

DIFFÉRENCIÉ

Permet d'adapter son engagement à certains types de missions (ex uniquement du secours d'urgence à personne).

SERVICE DE SANTÉ

Permet d'intervenir selon ses compétences professionnelles (infirmiers, vétérinaires, pharmaciens, médecins).

Les conditions de recrutement :

GÉNÉRALES

- Avoir au moins 17 ans (homme ou femme),
- Résider de manière régulière sur le territoire national,
- Habiter à proximité d'un centre de secours,
- Répondre aux conditions d'aptitudes médicales,
- Présenter une attestation de natation,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir de peine inscrite au casier judiciaire.

PARTICULIÈRES

Engagement en qualité d'Officier sapeur-pompier volontaire : minimum BAC+3 ou diplôme particulier et être âgé d'au moins 21 ans,

Engagement au service de santé et de secours médical en qualité de médecin, pharmacien, infirmier ou vétérinaire : être titulaire du diplôme correspondant,

Cas particuliers : quelques recrutements peuvent être possibles en qualité d'expert pour des compétences spécifiques.

Pour tout renseignement, prenez contact avec le chef du centre d'incendie et de secours de Thénézay, Stéphane ROCHETEAU au 06 88 46 25 60.

FAMILLES RURALES

Le 25 septembre dernier se sont tenues les portes ouvertes de Familles Rurales de Thénézay. A cette occasion, adhérents et visiteurs ont pu investir les locaux de l'association et profiter d'ateliers ludiques proposés par les membres de l'équipe et les bénévoles.

Petits et grands ont ainsi pu se rencontrer pour partager un moment sous le signe de la convivialité en relevant des défis arc-en-ciel, apportant leurs couleurs à une fresque collective ou encore en réalisant un pochon sensoriel.

Le temps fort de cette porte ouverte fut l'inauguration de l'arche réalisée cet été par les jeunes usagers du point jeunes et du centre de loisirs en partenariat avec le service patrimoine de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine.

De nombreux élus étaient présents pour apprécier cette œuvre et saluer l'initiative des acteurs locaux.

Les co-présidentes Moea Lartigau et Salya Petitphar ont rappelé que l'arche symbolise l'ancrage des valeurs dans lesquelles l'association s'inscrit en posant les premières pierres de l'Espace de Vie Sociale, à savoir l'ouverture, la solidarité, l'écoute et le partage.



Du fait des nouvelles orientations ayant été définies ces derniers mois, la structure se présente désormais à la fois comme un lieu d'accueil intergénérationnel, un espace socio-culturel et une passerelle territoriale dynamisant les initiatives des acteurs de projet.

La journée s'est conclue sur une touche énergique avec la présentation de l'activité cardio proposée par Anne Verger les mardis soirs de 19h à 20h.

De nombreuses actions sont d'ores et déjà lancées pour aller vers les habitants du territoire en ce dernier trimestre 2021 comme le «Vide ta chambre» ou encore la fête de Noël. De plus, depuis septembre, la structure accueille une animatrice référente jeunesse, Audrey Dupont, qui ira à la rencontre des 15/30 ans et les accompagnera spécifiquement dans leur projet.

Familles rurales a besoin de bénévoles pour que les projets voient le jour. Aussi, n'hésitez pas à aller à leur rencontre, car les portes ouvertes le sont toute l'année !



ÉCHOS DE SCÈNE

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines représentations, le rendez-vous est fixé :

Samedi 5 Mars et Dimanche 6 Mars 2022
Vendredi 11 Mars, Samedi 12 Mars et Dimanche 13 Mars 2022
Vendredi 18 Mars et Samedi 19 Mars 2022



A très bientôt
Théâtralement vôtre



EPAT

EPAT a tenu son assemblée générale le vendredi 27 Août 2021.

Actuellement nous sommes 35 adhérents. Il y a 3 sorties et 2 nouvelles entrées.

Le bureau 2021/2022 :

Président : Philippe COULAIS

Vice-président : Christian MILLERIOUX

Vice-présidente : Delphine GAUTRAULT

Trésorière : Patricia NAULIN

Trésorière adjointe : Joëlle COULAIS

Secrétaire : Annie BENARD

Secrétaire adjoint : Frédéric RAVELEAU

Si vous avez du temps libre, vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Contacter le Président : Philippe COULAIS (tél 06 79 01 85 04).

Bilan de l'année 2021

Toutes les manifestations prévues ont été annulées suite aux restrictions sanitaires trop compliquées à mettre en place sauf le marché de Noël.

Toutefois la sortie des «Bodin's» prévue en 2020 a bien eu lieu.

Le marché de Noël est maintenu.

Date : le Samedi 27 Novembre 2021 à partir de 16h et le Dimanche 28 Novembre toute la journée.

Les inscriptions pour les exposants ont été envoyées mi-octobre.

Il n'y aura que des chalets simples.

Prix pour 1 chalet : le samedi 10 € - le dimanche 10 € - le week-end 15 €.

Pas de réservation en salle.

Il y aura aussi :

- un repas le dimanche midi à l'Auberge Poitevine à 15 €

- un repas le samedi soir avec animations sous le tivolli. (prix pas encore défini)

- une vitrine à estimer et une tombola.

- la présence du père Noël.

Il sera demandé le **PASS SANITAIRE** aux exposants et au public.

Pour l'inscription, s'adresser à Annie BENARD mail : jo.annie.benard@orange.fr ou à Philippe COULAIS mail : coulais.philippe@orange.fr

A NOTER : Possibilité de louer toute l'année le tivolli et de la vaisselle.

ÉCOLE DE MUSIQUE AIRVAULT/SAINT-LOUP/THÉNEZAY

L'école de musique compte une centaine d'adhérents qui suivent des cours sur nos deux sites : Airvault et Thénézay.

La rentrée s'est faite avec un effectif en hausse sur le secteur Thénézéen, malgré les difficultés sanitaires de la saison passée. Si les cours individuels d'instrument ne se sont jamais arrêtés, en présentiel ou distanciel au gré des mesures gouvernementales, c'est maintenant avec les prestations scéniques et un retour vers le public que l'école et ses élèves sont impatients de renouer cette saison.

L'école est installée dans les locaux du centre médico social (à côté de la bibliothèque), fraîchement remis à neuf par la municipalité.

L'association emploie 5 professeurs et y propose des activités qui s'adressent aux enfants à partir de 2 ans jusqu'aux adultes sans limite d'âge.

Les plus petits se côtoient en groupe d'éveil musical.

Les cours individuels d'instruments sont ensuite dispensés à partir de 6/7 ans : violon, accordéon, batterie, flûte traversière, piano, saxophone et guitare (classique, folk, électrique, basse, ukulélé). Pour les enfants, ces cours sont complétés par 1 heure de formation musicale par semaine.

Un atelier de musiques actuelles est proposé pour la pratique de groupe.

Une chorale adulte est également en place, et travaille un répertoire de chansons de variété.

En ce début d'année des professeurs se sont invités dans les écoles du secteur, afin de faire découvrir notre univers musical aux plus jeunes.

Il est encore possible d'adhérer en cours d'année.

Pour toute information merci de nous contacter

Stéphane Gerbier 06 88 57 02 48
Sophie Misiek 06 62 16 65 80

<https://fr-fr.facebook.com/monecoledemusique>



Intervention dans les écoles



Cours de formation musicale



LES AMIS DE GERMAIN RALLON

L'intervention prévue à Pompaire le 2 Février 2021 a été reportée à cause de la Covid 19 au **mercredi 2 Février 2022**. A cette occasion nous pourrions exposer une vingtaine des meilleurs textes choisis dans les romans et illustrés par Jean Paul Baudouin et moi-même.

Actuellement, nous continuons de travailler pour réaliser un ouvrage qui regrouperait ces textes illustrés. La présentation permettrait de montrer sur les pages de gauche les extraits des textes choisis et sur les pages de droite les illustrations. Nous avons comme objectif de terminer cet ouvrage courant de l'année 2023 pour éventuellement participer à une exposition dans le village de Lamairé lors de la journée du patrimoine en septembre 2023. Cette exposition ne pourra se faire qu'avec Mme Huguette Rousseau qui a l'habitude d'organiser les manifestations à Lamairé.



Projet de la première de couverture

Marc Rallon, président de l'association «Les Amis de Germain Rallon»
Tél : 06 10 17 04 71

MOTO-CLUB



Suite à l'assemblée générale du 10 Septembre 2021, une réunion de bureau a eu lieu le 1^{er} Octobre afin d'élire le tiers sortant. Emilie Meunier, secrétaire et Jérémie Ganne, vice-président sont reconduits à leurs fonctions. Jean-Noël Proust ne souhaitant plus être responsable de terrain, c'est Gaylor Gérardot et Sébastien Aubry qui le remplacent et viennent faire équipe avec Mathieu Bonnin. Stéphane Rocheteau a décidé, par manque de temps de quitter sa fonction de trésorier donc c'est Charly Goyault qui a été élu.

Depuis 2 ans le moto-club n'a pas pu organiser de manifestation donc plusieurs projets seront mis en place.

Le 1^{er} Mai 2022, moto-cross régional UFOLEP, ainsi que l'organisation d'un vide grenier ou marché gourmand ou guinguette, concours de pétanque... Pleins de nouvelles idées pour 2022....

Au plaisir de vous retrouver en 2022 !

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez nous contacter au 06 07 05 63 37.

L'équipe du moto-club

ACCA «LA SAINT HUBERT»

Saison 2021/2022



Président : Yves BERGER port : 06.37.81.43.80
Vice-président : Jacques ROBERT
Trésorier : Florent BRETINEAU
Secrétaire : Thierry RIDOUARD
Membres : Marcel BEVIN - Julien ROBERT

Cette année, l'association de chasse de Thénézay bénéficie d'un nouveau local (anciens locaux DDE) attribué gracieusement par la commune, en cohabitation avec la Communauté de Communes.

Ce local répond à nos attentes avec un parking sécurisé, un local rangement extérieur, une salle de réunion ou de restauration avec une cuisine intégrée et des sanitaires.

En 2020/2021, 80 cartes de chasse ont été délivrées. Pour la saison de chasse 2021/2022, 76 cartes ont été enregistrées.

Le bureau et l'ensemble des chasseurs remercient la commune.



ENTENTE SPORTIVE PAYS THÉZÉEN

Des ballons pour les jeunes de l'ESPT !

Le football a redémarré à l'ESPT ! Pour cette saison, le club a pris la décision de mettre la cotisation à hauteur de 20€ pour tous, pour permettre à chacun de reprendre une activité physique dans une association.

Le club a donné un ballon à l'ensemble de ses licenciés de U6 à U15 afin qu'il puisse se perfectionner à la pratique du football de chez lui.

Pour la reprise des activités, l'équipe dirigeante s'est donnée l'objectif d'avoir 200 licenciés au club. Cet objectif sera atteint !?

Les équipes sont réparties comme ceci : 4 en U6-U7, 4 en U8-U9, 2 en U10-U11, 2 en U12-U13, 1 en

U14-U15, 1 en U14-U17 Féminines, 1 en U17-U18 et 3 en Seniors.

Plusieurs manifestations sont prévues : les compétitions pour toutes nos catégories chaque week-end, un stage de foot à la Toussaint, une soirée « Halloween Burger Party » le 31 octobre à La Peyratte, l'opération saucissons, les tournois des jeunes le 8 mai à Thénézay. Vous souhaitez vous investir dans notre club, on trouvera forcément une place dans notre équipe ! Ensemble on est plus forts !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, Site internet.



TENNIS

Pour la saison 2021/2022, nos effectifs restent stables, à ce jour une trentaine de jeunes et quinze adultes sont licenciés au club. Cette année nous avons 25 enfants aux cours du samedi matin, répartis en 4 groupes. Cyrille et Pierre sont toujours fidèles au poste pour animer les séances.

Début 2022 nous espérons inscrire plusieurs équipes (jeunes et adultes) en championnat.

Mi-octobre, Cyrille organisera des cours pour adultes, hommes et femmes, le mercredi soir à partir de 19h.

Pour plus d'informations, contactez Jean-Paul GOUBEAU au 06 33 25 74 80 ou Jérémy GUELLERIN au 06 99 85 07 69



LES RÉFÉRENTS JEUNESSE : UN CONTACT PRIVILEGIÉ POUR LES 15-30 ANS

Les jeunes de 15 à 30 ans ont un interlocuteur privilégié sur le territoire de Parthenay-Gâtine : le référent jeunesse. Sa mission : accueillir, écouter, informer et accompagner les 15 à 30 ans dans tous les domaines de la vie. Pour répondre au mieux aux attentes et besoins des jeunes, quatre référents jeunesse sont présents sur le territoire communautaire et portent de nombreux projets et activités.



Être au plus près des jeunes

Fin 2018, des référents jeunesse ont été recrutés par les associations sur le territoire (CSC Pays Ménigoutais, MDEE Parthenay-Gâtine, CSC de Châtillon-sur-Thouet), dans le cadre du programme d'investissement d'avenir «Les Jeunes s'en mêlent» porté par Bogaje.

L'objectif est de structurer et mailler le territoire pour une politique jeunesse en s'assurant d'une offre éducative, culturelle et sportive en direction des jeunes en zone rurale isolée.

Ce déploiement est soutenu financièrement par Parthenay-Gâtine qui apporte 50 % du financement des postes sur le territoire.

Le référent-jeunesse est à l'écoute des attentes et besoins des moins de 30 ans, il :

- accueille, écoute et accompagne les 11-30 ans dans leurs envies/besoins/projets.
- accompagne et oriente les porteurs de projets. Facilite la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Assure un relais d'informations pour orienter les jeunes vers d'autres structures de services pour la jeunesse.
- fait la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir. Suscite, facilite et conforte la mise en mouvement des jeunes.

Explorer le champ des possibles

Le référent jeunesse se positionne comme un véritable repère pour tous les jeunes de 15 à 30 ans, quel que soit la demande, la question, le projet.

Il se rend disponible et va chercher à explorer, avec les jeunes, le champ des possibles autour de sujet tels que : l'obtention du permis de conduire, la rédaction de CV, les jobs d'été, l'accompagnement au projet, les loisirs, la santé, le logement...

Les qualités du référents jeunesse : la polyvalence, l'esprit d'initiative, l'écoute et la bienveillance. Quatre ingrédients essentiels pour trouver des solutions aux problématiques des jeunes.

Animation du campus rural de projet de Parthenay-Gâtine

Les référents jeunesse sont en charge de l'animation du Campus ruraux de projet, en lien avec le coordonnateur jeunesse de Parthenay-Gâtine, Alexis Bailly.

Le Campus de Projets :

- est dédié à la création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques. Il doit contribuer à la vitalité du territoire par les projets des jeunes de 16 à 30 ans.
- est dédié à l'innovation.
- doit favoriser l'implication des jeunes.

- constitue un outil complémentaire et fédérateur pour les acteurs existants
- constitue un outil favorisant le développement de liens.

A l'instar d'un «tiers-lieux», le campus de projets permet aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas travailler seules

à distance, de disposer d'un espace professionnel numérique d'accès flexible favorable au partage entre ses utilisateurs, à la convivialité et à leur créativité.

Il se décline sur quatre sites : Ménigoute, Parthenay, Secondigny, Thénézay.

Chaque site est co-construit et co-animé avec les acteurs locaux et les jeunes, le cadre s'inscrit dans la politique jeunesse de Parthenay-Gâtine, à savoir :

- être attractif pour les jeunes et leur permettre de vivre sur le territoire
- favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets
- accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail
- donner aux jeunes les moyens de maîtriser leur parcours de vie

Soutien Initiatives jeunes : un dispositif porté par Parthenay-Gâtine

Toujours dans le cadre de la politique jeunesse, Parthenay-Gâtine a décidé de mettre en place un dispositif de «Soutien à l'initiative jeunes».

Celui-ci a pour objectif de soutenir et valoriser la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines.

C'est un soutien à la fois technique et financier apporté aux jeunes pour les accompagner dans l'émergence et la réalisation de leur projet.

A Thénézay

Vous pouvez contacter Audrey Dupont, en poste depuis août 2021, recrutée par la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay-Gâtine.

«Je travaille auprès des adolescents depuis plusieurs années (assistante d'éducation en collège et en lycée, animatrice, accompagnatrice en insertion...). Investie depuis mon adolescence dans des projets et des associations, j'ai à cœur de montrer l'importance de se mobiliser pour des actions permettant de dynamiser et d'être acteur de son territoire. Grâce à la distribution de colis alimentaires, j'ai pu rencontrer un groupe de jeunes sur le secteur de Thénézay. Ces derniers ont envie de venir faire vivre le campus, et ont besoin d'accompagnement pour des projets individuels. Avant toute chose, il faut rencontrer les jeunes et de prendre un temps pour être à leur écoute. Je travaille actuellement avec la conseillère mission locale du territoire. Le campus de Thénézay est un lieu agréable propice à l'échange et suscite l'envie des jeunes de se l'approprier.»

Contact

Audrey Dupont
Permanences

Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mardi de 13h30 à 17h

Le jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél. 06 86 26 57 57 peunes-thenezay@orange.fr

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

Point d'étape sur le projet de Parc Naturel Régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot «Bocage» a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes

déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le plan de paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème «les objectifs pour le paysage de demain».

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique «Le projet de PNR» et sur la page Facebook «Projet de PNR de Gâtine poitevine».



Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du plan paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.

PROTECTION JURIDIQUE L'UDAF soutient les aidants familiaux

La loi de 2007 a rappelé un principe essentiel : les mesures de protection juridiques sont avant tout une affaire de famille. Ainsi, aujourd'hui, les familles assurent un peu moins d'une mesure sur deux sur le plan national. La réforme de la justice a pour objectif que les familles soient en charge de plus de la moitié des mesures de protection.

Même si les évolutions législatives ont nettement renforcé la place des familles dans l'exercice des mesures de protection juridique, seule une information régulière et élargie semble de nature à en renforcer l'exercice : priorité familiale, cogestion familiale, mandat de protection future, habilitation judiciaire familiale.

Ainsi, l'Etat a confié la mission à l'UDAF des Deux-Sèvres d'un service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux totalement gratuit. Ce service a pour vocation d'informer et de soutenir en amont et pendant la mesure les familles afin d'éclairer, rassurer, et aussi inciter à l'exercice d'un mandat de protection judiciaire.

Plusieurs modes d'interventions sont prévus dans le département :

- réception des personnes lors de rendez-vous personnalisés au plus proche des familles sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres,

- échange par mail ou téléphone avec les personnes,
- information des tuteurs et curateurs familiaux lors des informations collectives aux tribunaux d'instance de Niort et Bressuire.

Afin de continuer ces informations collectives, malgré la crise sanitaire et les mesures restrictives de rassemblement, l'UDAF propose une série de webinaires à destination des tuteurs familiaux. Chaque rencontre a une thématique associée telle que : les différentes mesures de protection, le jugement, le compte rendu de gestion, le mandat de protection future et l'habilitation familiale.

Retrouvez toutes les dates de webinaires sur le site internet de l'UDAF des Deux-Sèvres : <http://www.udaf79.fr/services-aux-familles/soutien-et-aide-aux-tuteurs-familiaux/>

Inscription **nécessaire** sur <https://forms.gle/gDPp9rmvPdefzbiD9>

Contact :

Tél. : 05 49 04 76 76

Mail : istf@udaf79.asso.fr

LES THÉNEZÉENS ONT LA PAROLE

LES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES DU TRANSPORT SOLIDAIRE !

Le transport solidaire est en place à Thénézay depuis 2010, il est d'ailleurs aujourd'hui devenu indispensable. Deux conducteurs nous ont fait part de leurs impressions et de leur satisfaction à assurer ce service bénévolement, les usagers n'ayant à payer pour ces déplacements que 37 centimes du kilomètre parcouru aller et retour, et éventuellement les frais de parking et d'autoroute.

Marie-Ange Mathey est installée avec son mari à Thénézay depuis le 22 septembre 2020. Au cours d'une rencontre avec Chantal Cornuault-Paradis, Maire de la commune, elle a découvert les nombreux services disponibles sur place, dont le transport solidaire. Educatrice, à la retraite, il est apparu tout de suite évident qu'elle devait y participer activement. Elle confie «C'est un service accessible à tous bénévoles avec un engagement pas lourd, c'est une logique pour moi de rendre service aux autres. On croit donner, mais on reçoit».

A ce jour Marie-Ange Mathey a effectué trois transports : pour une visite dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ; un rendez-vous médical et une visite au cimetière, «Cela me permet de découvrir le territoire. Dans la voiture c'est comme dans un petit salon mobile ou s'engage la



discussion et parfois des confidences». Elle conclut «Il est important d'être utile dans sa commune»... et elle est bien entendu d'accord pour continuer.

Marcel Congia est à Thénézay depuis 1964, c'est un «ancien» du transport solidaire puisqu'il y a plus de trois ans qu'il a accompli sa première mission. Il conduit des usagers à une moyenne de quatre ou cinq sorties par mois. Il a découvert le service par hasard en discutant un jour avec une personne. Il explique sa mission «J'ai besoin de rendre service. Il est parfois nécessaire de prendre en charge les usagers et de les accompagner jusque dans les services». Poursuivant «c'est un bien être de côtoyer les gens. Dans la voiture, on refait le monde, on retrouve des gens perdus de vue,

c'est agréable, il y a une confiance qui s'instaure. J'ai reporté une fois, un voyage avec l'accord de mon «client», la route était rendu glissante par du verglas et nous n'avons pas voulu prendre de risques». Nos deux conducteurs sont unanimes, cela se passe très bien, ils prennent cette occupation à cœur, ils sont heureux dans cette mission et souhaite l'accomplir le plus longtemps possible.

INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS !!!

Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens sont **responsables** de ces derniers, comme le prévoit la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux.

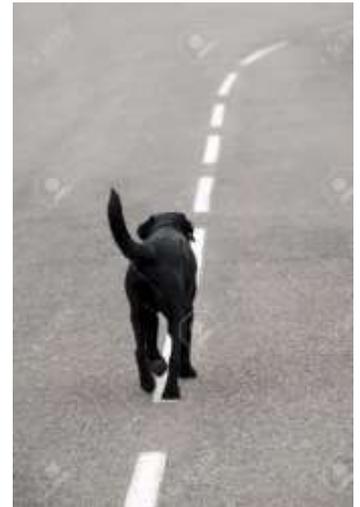
Tout chien circulant sur la voie publique **doit être constamment tenu en laisse**, c'est à dire relié physiquement à la personne qui en a la garde. La laisse doit être assez courte pour éviter tout risque d'accident.

Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié. La Commune de Thénezay a pris un arrêté relatif à la circulation et la divagation des chiens. Il est applicable depuis le 7 Mai 2019.

Depuis plusieurs années, la société SACPA est chargée de la capture des animaux errants (chiens, chats) sur la commune.

Si vous trouvez un animal errant, appelez la Mairie qui se chargera de contacter immédiatement la société SACPA.

Cette dernière s'occupera de capturer l'animal et de prévenir le propriétaire, si celui-ci est identifié. **Il pourra ensuite récupérer son animal moyennant une rétribution à l'entreprise.**



DATES À RETENIR

MARCHÉ DE NOËL

Place de l'Hôtel de Ville
Thénezay
27 & 28 Novembre 2021

FÊTE DE NOËL

Familles Rurales
Salle Michel Bonnet
10 Décembre 2021

ARBRE DE NOËL

de la Commune
Salle Michel Bonnet
12 Décembre 2021

COLLECTE DE SANG

Salle des Fêtes La Ferrière
13 Janvier 2022
de 16h à 19h
prendre RDV sur mon-rdv-dondesang



THÉÂTRE

Echos de Scène
Salle Michel Bonnet

5 - 6 - 11 - 12 - 13 - 18 & 19 Mars 2022

MOTOCROSS

Moto Club
Buzay - Terrain Les Souches
1^{er} Mai 2022

COLLECTE DE SANG

Salle des Fêtes La Ferrière
8 Juin 2022
de 16h à 19h
prendre RDV sur mon-rdv-dondesang

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Salle Michel Bonnet
12 & 19 Juin 2022

COLLECTE DE SANG

Salle des Fêtes La Ferrière
17 Mars 2022
de 16h à 19h
prendre RDV sur mon-rdv-dondesang

AUDITIONS

École de Musique
Salle Pierre Rondier
9 Avril 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Michel Bonnet
10 & 24 Avril 2022

Attention modification de la collecte OM et DEM à partir du 1^{er} Janvier 2022.

PLANNING DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS

DECEMBRE		JANVIER 2022		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
mer 01	DEM	sam 01		mar 01		mar 01		ven 01		dim 01		mer 01	DEM
jeu 02	OM	dim 02		mer 02	OM	mer 02	OM	sam 02		lun 02		jeu 02	
ven 03		lun 03		jeu 03		jeu 03		dim 03		mar 03		ven 03	
sam 04		mar 04		ven 04		ven 04		lun 04		mer 04	DEM	sam 04	
dim 05		mer 05	OM	sam 05		sam 05		mar05		jeu 05		dim 05	
lun 06		jeu 06		dim 06		dim 06		mer 06	DEM	ven 06		lun 06	
mar 07		ven 07		lun 07		lun 07		jeu 07		sam 07		mar 07	
mer 08		sam 08		mar 08		mar 08		ven 08		dim 08		mer 08	
jeu 09		dim 09		mer 09	DEM	mer 09	DEM	sam 09		lun 09		jeu 09	OM
ven 10		lun 10		jeu 10		jeu 10		dim 10		mar 10		ven 10	
sam 11		mar 11		ven 11		ven 11		lun 11		mer 11	OM	sam 11	
dim 12		mer 12	DEM	sam 12		sam 12		mar 12		jeu 12		dim 12	
lun 13		jeu 13		dim 13		dim 13		mer 13	OM	ven 13		lun 13	
mar 14		ven 14		lun 14		lun 14		jeu 14		sam 14		mar 14	
mer 15	DEM	sam 15		mar 15		mar 15		ven 15		dim 15		mer 15	DEM
jeu 16	OM	dim 16		mer 16	OM	mer 16	OM	sam 16		lun 16		jeu 16	
ven 17		lun 17		jeu 17		jeu 17		dim 17		mar 17		ven 17	
sam 18		mar 18		ven 18		ven 18		lun 18		mer 18	DEM	sam 18	
dim 19		mer 19	OM	sam 19		sam 19		mar 19		jeu 19		dim 19	
lun 20		jeu 20		dim 20		dim 20		mer 20		ven 20		lun 20	
mar 21		ven 21		lun 21		lun 21		jeu 21	DEM	sam 21		mar 21	
mer 22		sam 22		mar 22		mar 22		ven 22		dim 22		mer 22	OM
jeu 23		dim 23		mer 23	DEM	mer 23	DEM	sam 23		lun 23		jeu 23	
ven 24		lun 24		jeu 24		jeu 24		dim 24		mar 24		ven 24	
sam 25		mar 25		ven 25		ven 25		lun 25		mer 25	OM	sam 25	
dim 26		mer 26	DEM	sam 26		sam 26		mar 26		jeu 26		dim 26	
lun 27		jeu 27		dim 27		dim 27		mer 27	OM	ven 27		lun 27	
mar 28		ven 28		lun 28		lun 28		jeu 28		sam 28		mar 28	
mer 29	DEM	sam 29				mar 29		ven 29		dim 29		mer 29	DEM
jeu 30	OM	dim 30				mer 30	OM	sam 30		lun 30		jeu 30	
ven 31		lun 31				jeu 31				mar 31			



Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir
et pensez à les rentrer après la collecte

Ordures Ménagères

OM

Déchets d'Emballages Ménagers

DEM